

Appel pour une nomination de Malala au Prix Nobel de la Paix

"Si on ne donne pas de stylos à cette jeune génération, les terroristes leur donneront des armes" déclarait Malala Yousafzai sur Al-Jazeera il y a deux ans. Elle avait alors douze ans et défendait face aux talibans, via son blog, le droit des filles pakistanaises à aller à l'école au-delà du CM1. La semaine dernière, à la sortie de l'école, des talibans lui ont tiré dessus à bout portant. Tragique coïncidence, cette attaque est intervenue deux jours avant la tenue de la toute première Journée internationale des Filles proclamée par l'ONU, en soutien aux droits fondamentaux des fillettes et des adolescentes – au premier rang desquels l'éducation.

Ce terrible attentat semble avoir déclenché une véritable prise de conscience au Pakistan, où l'opinion publique, les médias, et nombre d'imams se sont élevés contre la barbarie des talibans. Le président pakistanais Asif Ali Zardari a même déclaré que cette tentative d'assassinat était "une attaque contre toutes les filles" au Pakistan. Le 9 octobre 2012 pourrait bien constituer un tournant dans la lutte contre les talibans...

Si Malala mérite le Prix Nobel de la Paix, au même titre que Martin Luther King, c'est parce que son combat dépasse largement les frontières de la vallée de Swat et du Pakistan. En quelques années seulement, et malgré son jeune âge, elle est devenue l'icône de la lutte contre la ségrégation du XXI^e siècle : celle exercée à l'encontre des jeunes filles. Un fléau qui ne concerne pas seulement les zones gangrénées par les talibans et qui demeure trop souvent passé sous silence.

Dans le monde, 75 millions de jeunes filles n'ont pas accès à l'école, ce qui représente une fillette sur trois dans certaines zones. Malgré l'accroissement du taux d'inscription des filles à l'école, des millions de fillettes ne vont en classe que de manière épisodique et trop peu d'années pour acquérir une instruction suffisante. Les mariages précoces les retirent encore trop souvent des bancs de l'école : dans les pays en développement, une fille sur trois est mariée avant ses 18 ans.

Ecarter les filles de l'école nie leur droit fondamental à l'instruction. C'est une violence inacceptable à l'encontre des femmes qui sont, dès leur plus jeune âge, privées d'autonomie : aucune indépendance possible quand on ne sait pas lire. C'est une menace pour la paix, comme l'illustre tragiquement l'histoire de Malala. C'est un véritable gâchis économique : le retard de scolarisation des filles par rapport aux garçons dans les pays les plus pauvres représente un coût de 92 milliards de dollars... quasiment l'équivalent du budget annuel de l'aide publique au développement dans le monde ! C'est enfin un facteur de blocage pour le développement durable, en privant « la moitié du ciel » d'accès à la sphère publique et politique.

Plusieurs Nobel de la Paix ont déjà distingué des personnalités engagées en faveur des droits des femmes, et notamment la juge iranienne Shirin Ebadi en 2003, ainsi que les libériennes Ellen Johnson Sirleaf et Leymah Gbowee et la Yéménite Tawakkul Karman en 2011. Mais la prestigieuse distinction n'a encore jamais mis l'accent sur la cause spécifique des jeunes filles, alors même que les discriminations à l'encontre des femmes s'enracinent largement dans le traitement qui leur est fait pendant l'enfance et l'adolescence.

Décerner un Prix Nobel de la Paix à Malala Yusufzai donnerait un élan à la lutte contre des discriminations contre les jeunes filles trop ancrées dans les mœurs pour être efficacement combattues. Offrir une telle distinction internationale à celle qui, à 13 ans, a été la toute première

récipiendaire du prix national pour la paix du Pakistan, constituerait un magnifique symbole de ce que les femmes et les jeunes filles ne doivent plus être considérées comme de passives victimes des discriminations mais des actrices essentielles des affaires publiques de leur patrie. Distinguer pour la première fois une mineure, dont le principal instrument de combat est un blog, serait enfin une reconnaissance du rôle crucial incombant aux jeunes pour que le XXI^e siècle soit placé sous le signe de la paix – un bain de jouvence bienvenu pour ce prix plus que centenaire !

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, sénatrice représentant les Français de l'étranger

Liste alphabétique des 150 parlementaires français cosignataires :

Bernard ACCOYER, Nicole AMELINE, Pouria AMIRSHAHI, Jean-Paul AMOUDRY, Michèle ANDRÉ, Kalliopi ANGO ELA, Benoist APPARU, Danielle AUROI, Nicolas BAYS, René BEAUMONT, Jean-Pierre BEL, Thierry BENOIT, Michel BILLOUT, Jean-Luc BLEUNVEN, Patrick BLOCHE, Jean-Marie BOCKEL, Yannick BOTREL, Bernadette BOURZAI, Valérie BOYER, Xavier BRETON, Marie-Thérèse BRUGUIÈRE, François-Noël BUFFET, Christian CAMBON, Jean-Pierre CANTEGRIT, Colette CAPDEVIELLE, Pierre CHARON, Jérôme CHARTIER, Gérard CHERPION, Christian COINTAT, Sergio CORONADO, Raymond COUDERC, Catherine COUTELLE, Jean-Michel COUVE, Philippe DALLIER, Marie-Christine DALLOZ, Isabelle DEBRÉ, Jean-Pierre DECOOL, Michelle DEMESSINE, Catherine DEROCHE, Sophie DESSUS, Philippe DOMINATI, Roland du LUART, Marianne DUBOIS, Daniel DUBOIS, Virginie DUBY-MULLER, Louis DUVERNOIS, Henri EMMANUELLI, Frédérique ESPAGNAC, Jacqueline FARREYROL, Olivier FAURE, Philippe FOLLIOU, Michel FONTAINE, Marie-Louise FORT, Yves FOULON, Bernard FOURNIER, Jean-Paul FOURNIER, Christophe-André FRASSA, Joëlle GARRIAUD-MAYLAM, Annie GENEVARD, Catherine GÉNISSON, Jean-Pierre GIRAN, Joël GIRAUD, Colette GIUDICELLI, Jean GLAVANY, Claude GOASGUEN, Brigitte GONTHIER-MAURIN, Philippe GOUJON, Alain GOURNAC, Sylvie GOY-CHAVENT, Francis GRIGNON, Anne GROMMERCH, François GROSDIDIER, Jean-Jacques GUILLET, David HABIB, Francis HILLMEYER, Danièle HOFFMANN-RISPAL, Michel HOUEL, Christiane HUMMEL, Sophie JOISSAINS, Chantal JOUANNO, Christiane KAMMERMANN, Fabienne KELLER, Christian KERT, Bariza KHIARI, Valérie LACROUTE, François-Michel LAMBERT, Gérard LARCHER, Pierre LAURENT, Pierre-Yves LE BORGNE, Jean-René LECERF, Jean-Pierre LELEUX, Axelle LEMAIRE, Claudine LEPAGE, Philippe LEROY, Valérie LÉTARD, Geneviève LEVY, Marie-Noëlle LIENEMANN, Martine LIGNIERES-CASSOU, Hélène LIPIETZ, Jean-Louis LORRAIN, Véronique LOUWAGIE, Lionnel LUCA, Roger MADEC, Philippe MADRELLE, Jean-François MANCEL, Laurent MARCANGELI, Thierry MARIANI, Hervé MARITON, Olivier MARLEIX, Pierre MARTIN, Colette MÉLOT, Jean-Claude MERCERON, Philippe MEUNIER, Alain MILON, Gérard MIQUEL, Paul MOLAC, Pierre MOREL-A-L'HUISSIER, Catherine MORIN-DESAILLY, Christian NAMY, Jacques PÉLISSARD, Jean-Claude PEYRONNET, Edouard PHILIPPE, Bérengère POLETTI, Christian PONCELET, Daphna POZNANSKI-BENHAMOU, Sophie PRIMAS, Catherine PROCACCIA, Frédéric REISS, Jean-Luc REITZER, Thierry ROBERT, Gérard ROCHE, François ROCHEBLOINE, Gilbert ROGER, Barbara ROMAGNAN, Laurence ROSSIGNOL, Boinali SAID, Stéphane SAINT-ANDRÉ, Michel SAVIN, Fernand SIRÉ, Abdourahmane SOILHI, Catherine TASCA, Jean-Charles TAUGOURDEAU, Michel TERROT, Jean-Marie TETART, Catherine TROENDLE, André VALLINI, Yannick VAUGRENARD, François VENDASI, Philippe VITEL, Michel VOISIN, Michel ZUMKELLER.